



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Code de l'environnement - Article R. 122-3

Date de réception: 26/04/2013 Dossier complet le: 26/04/2013 N° de classement: F09413 P015

1. Intitulé du projet
RD 999 Aménagement de la RD 999 entre Alzon et le département de l'Aveyron

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

Nom: [redacted] Prénoms: [redacted]

Adresse: [redacted] Conseil Général du Gard

Nom: ALARY Damien

Numéro de téléphone: 12123110101101191101017131

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6°d) Toutes routes d'une longueur inférieure à 3 kilomètres	Aménagement de la RD 999 sur un linéaire de 1326 m

4. Caractéristiques générales du projet

Titre du projet: Recalibrage de la plate-forme et modification ponctuelle du tracé (en plan et profil en long)

Améliorer la visibilité et créer des possibilités de dépassement

4.3 Décrire brièvement le projet
4.3.1 dans la phase de réalisation

Travaux prévus sur 12 mois, séquencés en 3 phases :

- Libération d'emprises (déboisement, débroussaillage)
- Terrassement, assainissement, murs de soutènement
- Réalisation des chaussées et des équipements

En phase chantier, la circulation sera maintenue sur la RD 999, phases d'alternat et coupures ponctuelles (de courte durée) pourront être réalisées.

4.3.2 dans la phase d'exploitation

Le trafic de la RD 999 suite à l'aménagement prévu restera similaire au trafic actuel; il restera sujet aux fluctuations saisonnières.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet est-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'aménagement devra être jointe aux dossiers d'autorisation.

Déclaration d'utilité publique (code de l'expropriation), déclaration au titre de la loi sur l'eau (code de l'environnement), incidence Natura 2000, mise en compatibilité des documents d'urbanisme.

Déclaration d'utilité publique (code de l'expropriation)

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie globale de l'aménagement routier	28000 m ²
Remblais estimé	20000 m ³
Déblais estimé	16000 m ³
Longueur du projet	1326 m
Largeur du profil en travers (emprise incluant : chaussée, accotement et fossé)	10.25 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

**RD 999 commune d'Alzon
"sortie d'Alzon en direction
du département de
l'Aveyron"**

**zones des travaux :
aménagement routier entre
les PR 114+200 et 115+680**

Coordonnées géographiques

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Pointe (Départ) 5° 0' 0" (E) et 43° 57' 42" (N)

Pointe (Easting)

Long. 03° 25' 43.5" E Lat. 43° 57' 58.1" N

Pointe (Northing)

Long. 03° 25' 00.8" E Lat. 43° 58' 10.0" N

Commune traversée

Commune d'Alzon; hors agglomération

4.7.1 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? OUI Non

4.7.2 Si oui, cette installation ou cet ouvrage est-il fait l'objet d'une étude d'impact ? OUI Non

4.7.3 Pour quelle(s) acte(s) est-il autorisé ?

4.8.1 Le projet inscrit-il dans un programme de travaux ? OUI Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

-voirie routière pour la RD 999
-zones naturelles pour les emprises nécessaires à la modification de la plate-forme

Si vous êtes titulaire d'un document d'urbanisme (plan local d'urbanisme, plan d'occupation des sols, etc.) applicable à la zone de votre projet, indiquez-le. Oui Non

Si oui, indiquez la date d'approbation et précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet :

PLU en cours d'élaboration, pas de POS

Pour les rubriques 33° à 37° : indiquez si votre projet est soumis à une évaluation environnementale. Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée

Complétez la rubrique suivante en renseignant les renseignements ci-dessous à partir des informations disponibles sur le site internet :

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, géologique ou biologique (Natura 2000) ou dans une zone naturelle d'intérêt scientifique (ZNIEFF) ou dans une zone naturelle de protection paysagère (ZNPP) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Massif central
à l'intérieur d'un site communautaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national ou dans une réserve naturelle régionale ou dans une réserve naturelle régionale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc National des Cévennes : le projet se situe hors zone centrale mais dans la zone périphérique
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit dans un agglomération, en cours de mise en œuvre ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une zone de montagne ou de montagne à caractère touristique ou dans une zone de protection spéciale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone d'habitat traditionnel ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il présent ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone ou d'un des sites classés ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection des zones protégées des crues et des étiages ou dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pour le projet : proximité du site Causse de Campestre et Luc, ZSC FR9101382 (environ 100m) proximité du site Gorges de la Vis et cirque de Navacelles, ZPS FR9112011 (environ 100m)
d'un monument historique ou d'un site classé ou patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans le site des Causses et des Cévennes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

4.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir des incidences suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources Le projet entraîne-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet entraîne-t-il des prélèvements de matériaux (gravier, sable, etc.) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet entraîne-t-il un excédent de matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet présenterai un excédent de matériau de 4000 m3. L'ensemble de ces matériaux seront réutilisés au mieux pour la réalisation d'aménagements paysagers sur la section aménagée.
Le projet entraîne-t-il des impacts visuels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel Le projet entraîne-t-il des perturbations des populations des espèces animales et végétales ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	un diagnostic faune/flore a été réalisé, ainsi qu'une étude sur l'incidence du projet sur la zone Natura 2000; la synthèse de ce diagnostic est jointe à la présente fiche.
Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	un aménagement paysager des abords du tracé, des talus et des délaissés routier viendra en accompagnement du projet routier.

	Est-il concerné par des nuisances sonores (trafic routier, ferroviaire, aérien) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	consommation en espaces naturels d'environ 1,4 ha (un hectare et quatre mille m2).
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sismiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendré-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	uniquement lors de la réalisation des travaux
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendré-t-il des nuisances visuelles ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances visuelles ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendré-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors des travaux de terrassement (déblais, compactage)
Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

	<p>Impact des travaux sur la circulation ?</p> <p>Impact des travaux sur la sécurité ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Impact des travaux sur la circulation ?</p> <p>Impact des travaux sur la sécurité ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	<p>Émission de gaz à effet de serre, poussière.</p> <p>Aucun impact lié au trafic routier, ce dernier restant identique après travaux.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Les eaux de la plate-forme routière seront rejetées dans le milieu naturel, tel que le rejet se fait en situation actuelle.</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>En phase travaux, les déchets de chantier seront traités dans le cadre du schéma d'organisation et de suivi de l'élimination des déchets (Plan départemental d'élimination des déchets du BTP)</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de subir une atteinte au patrimoine naturel, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Est-il susceptible de subir une atteinte au patrimoine naturel, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être combinées avec d'autres projets connus ?

OUI Non Si oui, décrivez les autres :

Pas d'autres projets à notre connaissance.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

OUI Non Si oui, décrivez les autres :

7. Auto-évaluation (facultatif)

À regard du formulaire (emploi) en votre lieu ou si nécessaire que votre projet fait l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé. Expliquez pourquoi :

Un diagnostic sur les espèces existantes a été réalisé (une synthèse de ce diagnostic est jointe à cette fiche).

Le projet envisagé n'impactera pas le milieu naturel, grâce aux mesures qui seront mises en place lors de la réalisation des travaux (mesures décrites en conclusion de la synthèse du diagnostic).

L'aménagement n'engendrera aucune incidence en phase d'exploitation.

Le projet peut être dispensé d'étude d'impact.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-dessous en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Synthèse du diagnostic faune / flore

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Date :

NIVEG

26 AVR. 2013

Signature :

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur
des Déplacements et des Transports

Pascal BONNIFET

La Directrice Adjointe
des Déplacements et des transports

Geneviève MUNDLER

en double

